



SYNTHÈSE DES JOURNÉES D'ÉTUDE



SUBJECTIVITÉS/SENSIBILITÉS AUTOUR DE LA "RADICALISATION"



Co-funded by the
European Union



toulouse
métropole



Ayuntamiento
de Málaga



FH Salzburg



cifal
Malaga

Synthèse réalisée par Romain BERTRAND pour Toulouse Métropole dans le cadre du projet
Rad2Citizen



Ce projet a été cofinancé par le Fonds de sécurité intérieure de l'Union Européenne – Police dans le cadre de la convention de subvention n°871092

Le contenu de cette publication ne représente que le point de vue de l'auteur et n'engage que la responsabilité de ce dernier. La Commission européenne n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

Table des matières

Introduction.....	3
Présentation des journées d'étude.....	4
Des binômes praticien-chercheur.....	4
Prévention de la radicalisation : quelle sensibilité pour une politique publique ?.....	5
Cohésion sociale et polarisation : approches locales.....	5
Les services de lutte contre le terrorisme et le procès des attentats du 11 septembre 2001.....	5
Le risque radical en prison et en fin de peine.....	5
L'éducation nationale et le défi de la radicalisation.....	5
Soutien socio-éducatif pour les personnes signalées pour radicalisation.....	6
Soutien en matière de santé mentale : mythes et réalités sur le radicalisme.....	6
Jeunes délinquants et risques de radicalisation : Logiques d'assignation et pratiques éducatives.....	6
Prévention spécialisée, questions éducatives et radicalisation.....	6
Mineurs de retour de zone : l'incertitude comme préoccupation.....	7
Séances publiques.....	7
Vers une meilleure compréhension des inquiétudes et des pratiques.....	8
Signalement.....	8
Évaluation et accompagnement.....	9
Vivre ensemble dans une société « vigilante » ?.....	9
Une meilleure compréhension de la radicalisation elle-même.....	10

Introduction

Lors du développement des activités du projet, nous avons eu l'opportunité de partager certaines de nos réflexions concernant la diversité des situations évoquées dans de **nombreux contextes sous le terme de « radicalisation » et la diversité des « indicateurs » mobilisés par les acteurs locaux**. Le CRESAM-Occitanie, financé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie et le projet Rad2Citizen ont été particulièrement attentifs aux définitions utilisées et aux pratiques qui correspondent à ces définitions. À partir de discussions informelles sur cette variabilité, nous avons décidé de faire un pas en avant et de trouver un moyen de faire apparaître cette diversité à nos partenaires et de favoriser notre **compréhension de chacune des manières pratiques, théoriques et institutionnelles d'aborder la radicalisation**.

L'idée d'un atelier ou d'un séminaire public est rapidement apparue comme le meilleur moyen de répondre à nos deux attentes : faire en sorte que chaque partenaire **réfléchisse et explicite sa position** sur la question « qu'est-ce que, dans notre travail quotidien, nous appelons la radicalisation ? », et **favoriser la compréhension mutuelle des partenaires locaux** qui travaillent souvent déjà ensemble mais n'ont pas l'occasion de développer de véritables discussions sur le sens de leur travail commun. Parfois, les praticiens eux-mêmes n'ont pas l'occasion de s'interroger ou d'échanger sur leurs missions au sein des mêmes institutions. C'est la raison pour laquelle, afin de favoriser la part intellectuelle de leur travail et aussi à des fins académiques, nous avons décidé d'associer un autre partenaire, l'Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité (ISERL) et d'inviter des chercheurs dont le travail correspond aux institutions des praticiens invités. Ainsi, le séminaire a été coorganisé par Toulouse Métropole, le CRESAM-Occitanie, l'ISERL, et financé également par le Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains (LADEC) et l'École Doctorale de Sciences Sociales de l'Université de Lyon (ED483).

L'idée du séminaire était de se dérouler en deux parties : **une partie préparatoire**, avec seulement un ou deux praticiens sélectionnés d'une institution, un chercheur et l'un des organisateurs, puis une **présentation publique** de ce travail et sa discussion entre les différents « binômes » et les autres participants.

Présentation des journées d'étude

Des binômes praticien-chercheur

Le travail commun des chercheurs et des praticiens sur des préoccupations ou des questions communes n'a lieu que rarement en France. La plupart du temps, surtout lorsqu'il s'agit de questions de radicalisation, les chercheurs sont considérés comme des détenteurs de savoirs et leurs connaissances sont ponctuellement transmises aux praticiens lors de programmes de « formation » ou de « sensibilisation ». Cela a deux effets négatifs. Le premier est que les chercheurs n'ont pas généralement de contact direct avec les praticiens de première ligne ou, dans les meilleures situations, les considèrent comme un « objet » de recherche. **Les connaissances pratiques**, y compris la nature de ce qui pousse les praticiens à utiliser le terme « radicalisation », les « indicateurs » qu'ils utilisent quotidiennement, les variations subtiles dans les relations individuelles ou systémiques (avec les familles par exemple) sont rarement considérées comme telles. Au contraire, les chercheurs ont tendance à générer leurs propres catégories, qui correspondent à leurs objectifs, méthodes et processus de production de connaissances. Le second effet, à l'inverse, concerne la difficulté pour les praticiens d'utiliser les notions et les résultats des chercheurs. En fait, la recherche sur la radicalisation, si elle explore les causes et les corrélations qui peuvent avoir un effet de « radicalisation », ne le fait généralement pas dans une perspective pratique : quelles sont les difficultés que cela peut causer aux professionnels ? Comment aborder cette question ? Etc.

Considérant les effets susmentionnés du manque de travail commun entre chercheurs et praticiens, nous avons décidé de **former une série de binômes réunissant les uns et les autres** en fonction de leur champ d'action. Après avoir établi quelques-uns des champs qui pouvaient être explorés, nous avons finalement abouti à neuf binômes et à une intervention supplémentaire en raison du refus de participation de la préfecture de Haute-Garonne.

L'objectif de ces binômes était donc à la fois de **garder la réflexion proche des réalités de première ligne** et d'essayer de **fournir des concepts adaptés** qui seraient à la fois utiles et respectueux des réalités des praticiens et des normes académiques des chercheurs. Pour ce faire, nous avons organisé des rencontres quelques mois avant le séminaire entre chercheurs et praticiens afin qu'ils puissent échanger sur leurs points de vue et préoccupations. Ces sessions ont été très fructueuses et nous ont permis d'évoquer de nombreux points d'intérêt. De même, des chercheurs ont été invités en fonction de leur expérience du milieu institutionnel particulier en jeu afin qu'ils puissent apporter des exemples d'autres équipes ou acteurs et comparer leurs pratiques et leurs définitions.

Ces rencontres ont été conçues pour permettre la production d'une **communication publique commune** aux deux professionnels. Nous avons donc cherché différents types d'articulations pour que les intervenants puissent apporter leur propre expérience et la rendre compréhensible à la

lumière de celle de l'autre. Ce processus est passé par de nombreux récits spécifiques de cas ou d'expériences individuelles afin d'en extraire les éléments les plus pertinents.

Voici les dix milieux institutionnels explorés.

Prévention de la radicalisation : quelle sensibilité pour une politique publique ?

Bruno Domingo

Cette première présentation visait à rendre compte de la manière dont les **responsables des politiques publiques de prévention de la radicalisation** peuvent se rendre et rendre leur travail sensible à cette question : quelles médiations sont nécessaires pour percevoir la réalité du territoire ? Quels sont les liens avec les réseaux d'acteurs locaux, nationaux et internationaux ?

Cohésion sociale et polarisation : approches locales

Eric Poinot (Ville et Eurométropole de Strasbourg) et Markus Pausch (Univ. de Salzbourg)

En complément de l'approche déconcentrée présentée précédemment, nous sommes revenus sur la place et l'action des acteurs locaux, en l'occurrence une **collectivité territoriale**. Quels effets ont les compétences spécifiques, les cultures professionnelles et politiques sur les manières d'appréhender la prévention de la radicalisation et ses manifestations ?

Les services de lutte contre le terrorisme et le procès des attentats du 11 septembre 2001

Thierry Toutin (Ministère de l'Intérieur) et Antoine Mégie (Univ. de Rouen)

Les **services de sécurité et de renseignement** sont au cœur des politiques de prévention des processus de radicalisation. À ce titre, chargés d'informer, de contrôler et surtout de trier les signalements effectués par une multitude d'acteurs, les services de sécurité mobilisent des **catégories de risques** qui renvoient à différentes définitions du problème de la radicalisation. Comment ces catégories sont-elles mobilisées ? Comment les catégories de l'action publique affectent-elles le travail de ces services ?

Le risque radical en prison et en fin de peine

Roxane Maine, Paola Estesio Quinonero (Adm. Pénit. Toulouse) et Thibaut Daussy (Univ. Paris-Saclay)

Le milieu carcéral, tant ouvert que fermé, a été particulièrement sollicité et affecté par les politiques de prévention de la radicalisation. Nous avons tenté d'engager une conversation entre des praticiens spécialisés dans ces questions et un chercheur travaillant sur les pratiques de l'administration pénitentiaire afin de mieux comprendre la **manière dont cette administration a été mise sous pression face aux défis sociétaux posés par la politique de prévention**.

L'éducation nationale et le défi de la radicalisation

Eva Martinez (Acad. De Toulouse) et Candice Sabadie (Univ. Toulouse 1)

L'éducation nationale est probablement l'une des institutions les plus concernées par les questions de prévention et d'éducation liées à la radicalisation. Cela se traduit par des **politiques internes** dont nous avons voulu explorer la place dans les dispositifs locaux et nationaux. Au contact des jeunes, comment est vécue l'expérience de la radicalisation et comment naissent les préoccupations qui en portent le nom ? Les intervenantes sont notamment revenues sur les enjeux éducatifs et professionnels qui sont apparus au cours **des minutes de silences post-attentats**.

Soutien socio-éducatif pour les personnes signalées pour radicalisation

Jean-Michel VRAY (AGASEF) et David Puaud (IIAC)

Depuis 2014, une série de dispositifs ont été développés pour **accompagner les jeunes signalés pour radicalisation et leurs familles**. Entre cultures professionnelles originales, formation et sensibilisation à la question de la radicalisation et spécificités de l'accompagnement, nous avons exploré comment ces professionnels ont trouvé leur place dans un réseau institutionnel et social particulier et comment le contact avec les situations signalées a façonné leur définition de la « radicalité ».

Soutien en matière de santé mentale : mythes et réalités sur le radicalisme

Vincent Joris (Rhizome) et Michel Botbol (Univ. de Bretagne Occidentale)

Comme souvent lorsque des actes extraordinairement violents sont commis, la santé mentale de leurs auteurs est mise en cause. Or, si les liens entre troubles mentaux et actes violents « radicaux » est contredit par les spécialistes du domaine, **l'intérêt pour les dimensions psychologiques de ces parcours n'en est pas moins d'actualité** : comment les professionnels de la santé mentale abordent-ils la question de la radicalisation ? Sur quelles catégories problématiques s'appuient-ils pour intervenir sur le sujet ?

Jeunes délinquants et risques de radicalisation : Logiques d'assignation et pratiques éducatives

Pierre-Alain Guyot (PJJ) et Jean-Baptiste Pesquet (chargé d'études ENPJJ)

L'image du jeune délinquant a longtemps dominé la représentation médiatique de « l'individu radicalisé », alors que la réalité est beaucoup plus hétérogène. En effet, les professionnels de la justice ont été amenés à accompagner des jeunes signalés comme « radicalisés » mais pour des actes qui **couvrent un large spectre de gravité et de dynamiques**. Comment ces professionnels ont-ils adapté leur intervention ? Comment les catégories habituelles d'intervention auprès d'un public délinquant ont-elles été travaillées par eux ?

Prévention spécialisée, questions éducatives et radicalisation

Hamid Tarrabe (Toulouse Métropole) et Thomas Mattei (EHESS)

La prévention spécialisée a été identifiée très tôt comme un acteur pertinent pour travailler sur la prévention des différentes formes de violence radicale. Entre deux discussions sur la pertinence de cette notion et ce qu'elle permet de faire, nous nous demanderons comment l'expérience du travail éducatif « de rue » a alimenté des visions divergentes de la question tout en ouvrant des espaces de dialogue au sein de la profession et avec d'autres champs professionnels.

Mineurs de retour de zone : l'incertitude comme préoccupation

Alessandra Mapelli (Hopital Avicène) et Montassir Sakhi (KU Leuven)

Comme la question des fins de peine, la question des retours de zones de combat a été un temps au centre de débats très médiatisés et **continue d'inquiéter les acteurs** qui peuvent être amenés à accompagner les personnes concernées. Entre questionnements éthiques et inquiétudes sur l'efficacité de l'accompagnement, nous tenterons de comprendre les enjeux de ces retours si particuliers.

Séances publiques

Après une, deux ou plusieurs sessions en groupes restreints, deux jours ont été consacrés à la présentation publique du travail des binômes. Notre public cible était composé d'universitaires et de non-universitaires. Plus de 120 personnes se sont inscrites pour participer sur place et en ligne et près de 70 étaient effectivement présentes.

Chaque binôme a présenté son travail en 40 minutes et 20 minutes ont été consacrées aux questions et commentaires du public, y compris des autres binômes.

— Vers une meilleure compréhension des inquiétudes et des pratiques

Citons la conclusion du séminaire donnée par Philippe Martin :

Dire qu'il n'y a pas de définition consensuelle, légale, unique, officielle, scientifique est un topos classique. **Il existe au moins treize définitions.** La radicalisation n'est pas une infraction pénale et une personne radicalisée n'est pas nécessairement un terroriste. En fait, **chacun construit la définition non pas en fonction de la réalité mais en fonction de ses compétences, de son champ d'action, de ses missions...** La question est encore plus fragmentée si l'on considère la diversité des attitudes nationales.

Certains ont tenté de réduire la radicalisation à un problème de santé mentale. Mais cette vision réductrice est aujourd'hui rejetée. Le déterminant « santé mentale » n'est qu'un aspect. Ces personnes radicalisées ne peuvent pas non plus être réduites à de simples délinquants.

Au cours de ce séminaire, nous avons pu explorer à la fois ce qui rend chaque expérience professionnelle unique et spécifique et ce qui peut servir de base à la **construction d'un sens commun** à partir d'une perspective empirique. Nous résumerons les informations recueillies en trois parties, définies par le type d'activités concernées.

Signalement

La radicalisation n'est pas légalement punissable, mais la plupart des définitions existent dans le cadre des politiques de prévention et soulignent ainsi un phénomène négatif, voire dangereux. Dans une telle configuration, comme il n'existe pas de « délit » officiel ni de définition claire, **la réalité de la radicalisation repose essentiellement sur les caractéristiques des personnes signalées comme telles.** Les services de sécurité et de renseignement diffusent des « indicateurs » qui devraient inquiéter les professionnels et les familles et inciter au signalement. En organisant des sessions de « sensibilisation » sur l'ensemble du territoire national, ils garantissent le développement de sensibilités aux changements et signaux objectifs destinés à façonner une **culture du signalement ou de la « vigilance »**. En effet, ce qui est ou n'est pas un objet de signalement est discuté à tous les niveaux de l'administration et de la société et l'expérience du traitement des appels à la plate-forme de signalement permet de mieux comprendre les inquiétudes des citoyens et de les réorienter en fonction des enjeux de sécurité.

Pour les professionnels qui travaillent quotidiennement avec des jeunes, la question du signalement implique également des questions plus pratiques. Les catégories de travail habituelles sont-elles suffisantes pour soutenir leur public ? Sont-ils compétents pour cela et doivent-ils signaler des cas particuliers ? Ces questions ont conduit de nombreux professionnels à **adapter une partie de leurs**

pratiques. Les services de protection judiciaire de l'enfance, qui assurent l'accompagnement social et éducatif des mineurs délinquants, ont dû travailler sur ces questions, tout comme la prévention spécialisée, et les professionnels de l'éducation nationale. Dans chaque cas, la catégorie de la radicalisation interroge les limites professionnelles des acteurs et leur articulation avec les services spécialisés. Dans chaque institution, des choix ont été faits pour **répondre à la nécessité posée à la fois par les expériences de dynamiques de violence des jeunes et par les demandes institutionnelles.** Que faire, par exemple, lorsqu'il devient une obligation nationale d'organiser une minute de silence après des événements terroristes ? Les enseignants sont-ils préparés à cela ? Cela contribue-t-il à la cohésion sociale ou est-ce l'occasion pour les adolescents de marquer leur opposition aux adultes et d'exprimer certaines positions radicales ?

Évaluation et accompagnement

Les professionnels les plus directement concernés nous ont montré qu'ils avaient du mal à définir l'objet de leurs pratiques. La définition académique et institutionnelle peut sembler claire. Cependant, la radicalisation n'est pas un crime, et il faudrait plus souvent se demander s'il s'agit bien d'un problème. **Les positions radicales pour la défense de la démocratie, voire le recours à la violence, ont façonné l'histoire de notre culture politique de manière positive.** La radicalisation, dans la manière dont elle est le plus souvent utilisée par les praticiens (et les universitaires), fait plutôt référence à **certaines inquiétudes ou incertitudes concernant la relation intersubjective spécifique entre une personne évaluée et un évaluateur.**

Les questions psychiatriques ont été l'une des tendances pour expliquer la radicalisation, nous avons cependant compris au cours de ce séminaire que les « questions psychiatriques » et la « radicalisation » sont difficiles à définir. Par conséquent, il est impossible d'établir une mesure de la radicalisation, ce qui fait du terrorisme un risque très incertain, en raison de son facteur humain.

Les services de sécurité ont l'habitude de recommander de laisser l'évaluation à des « spécialistes » mais nous avons également réalisé que **ces spécialistes travaillent en fait sur une base de doute et de subjectivité.** Au lieu de l'évaluation qui tend à fixer une personne à une catégorie donnée, la plupart des professionnels qui abordent ces questions dans une perspective éducative **préfèrent l'idée d'un processus multi-directionnel qui peut être orienté par l'accompagnement adéquat.** Leur identité professionnelle a beaucoup évolué pendant qu'ils étaient confrontés à ces questions, mais l'affirmation d'une position socio-éducative reste une étape importante pour ceux qui sont en contact direct avec un public étiqueté comme « radicalisé », même en prison.

Vivre ensemble dans une société « vigilante » ?

Les contributions sur les autorités locales et les politiques publiques nationales nous ont également aidés à mieux comprendre **la radicalisation dans un contexte plus général,** lié à la cohésion sociale et à la manière dont nous choisissons de la favoriser. Le tournant récent des politiques publiques françaises autour du « séparatisme » en est un exemple, définissant clairement les « islamistes » et « l'islam politique » comme des ennemis, mais d'autres choix sont en réalité faits à la fois au niveau européen, au niveau local et au niveau de communautés de professionnels. La

tension est importante entre « être vigilant » et « être attentif », c'est attirer non seulement porter son attention sur un objet (la radicalisation) mais également être attentionné envers les plus vulnérables. Les discussions sur ce qu'est exactement le signalement d'une situation de radicalisation nous ont éclairés sur ce point.

Mais qu'en est-il de toutes ces **situations que nous n'avons pas besoin de signaler**, car elles ne représentent pas une menace pour la sécurité, **mais constituent pour le professionnel qui les vit un véritable problème, une épreuve difficile à surmonter** ? Ici aussi, les limites de la radicalisation ont été atteintes et soulignées, comme une notion impuissante à saisir les réalités complexes d'une cohésion sociale affaiblie.

Une meilleure compréhension de la radicalisation elle-même

La radicalisation existait donc bien avant de devenir une catégorie pour les politiques publiques. La focale change dans les années 2012-2014 et le mot s'impose en 2014 dans les médias, le discours politique... Ce changement s'explique par :

- L'importation de l'idée déjà utilisée dans le monde anglo-saxon (Royaume-Uni premier plan en 2005 alors qu'en France 2014 ; il y a le Forum européen pour la sécurité urbaine ; il y a le Centre de Radicalisation menant à la Violence de Montréal outil pédagogique ALVEOL) ;
- Les attentats de Mohammed Merah à Toulouse en 2012 : avec des enfants tués, le siège de plus de 30 heures, une caisse de résonance de l'élection présidentielle...
- Le départ vers la Syrie, comme si c'était le choc de la fuite. Ce sont « nos enfants » qui partent...
- Création de structures et d'outils, mais la loi ne connaît pas le crime de « radicalisation ».

L'idée de radicalisation est une catégorie créée par ceux qui observent ou même vivent le phénomène. Elle peut les aider dans de nombreuses situations, mais aussi les bloquer dans beaucoup d'autres.

La radicalisation est utilisée pour indiquer les **situations où la compétence ou l'expertise des professionnels ordinaires peuvent être remises en question** et, en ce sens, peuvent conduire à leur consolidation et à la création de nouveaux outils et de nouvelles orientations, en fonction du contexte et de la culture professionnelle. Les éducateurs peuvent l'utiliser pour aborder plus efficacement certains aspects des processus adolescents comme la quête d'identité ou les risques d'inscription. Dans le même temps, les éducateurs doivent **veiller à ce que cette notion ne disqualifie pas leur propre éthique et leurs qualités**, en particulier lorsqu'il existe des tensions qui rendent difficile leur alliance avec leur public (par exemple, concernant les pensées et les pratiques religieuses).

La radicalisation est un mot qui apparaît dans des **situations de flottement**, où la nature de la relation entre le public et les professionnels (de la sécurité ou socio-éducatifs) est **marquée par l'incertitude**. Cette incertitude peut porter sur la menace d'actes terroristes ou violents, sur la

sincérité de la relation éducative, sur la possibilité même d'établir une relation, etc. Lorsque le doute disparaît, le terme « radicalisation » disparaît également : on devient un terroriste, un adolescent normal, une recrue pour les mouvements sectaires, etc. Orienter l'action vers la prévention de la radicalisation peut donc signifier **orienter l'action vers des moyens de clarifier des situations tendues ou incertaines.**